

DECRET N° 2010-004 DU 11 JANVIER 2010

portant ratification de l'Accord de prêt n°P-BJ-KAO-009 signé à Dakar le 14 mai 2009 entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement du troisième Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (PASCRP III).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2009-26 du 29 décembre 2009 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n° P-BJ-KAO-009 signé à Dakar le 14 mai 2009 entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement du troisième Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (PASCRP- III) ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2010 -003 du 08 janvier 2010 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'intérim du Président de la République pour compter du 08 janvier 2010 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié, l'Accord de prêt n° P-BJ-KAO-009 d'un montant de onze millions (11.000.000) d'Unités de Compte équivalant à huit milliards trois cent soixante treize millions sept cent soixante et un mille (8.373.761.000) FCFA, signé le 14 mai 2009 à Dakar entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD), dans le cadre du financement du troisième Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (PASCRP III) et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 janvier 2010

Pour le Président de la République, Chef
de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent
le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective,
du Développement, de l'Evaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, chargé de l'intérim,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

AMPLIATIONS : -PR 06- AN 04 -CS 02 -HAAC 02 HCJ 02 CES 02 MECPDEPP-CAG 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 28 -
CC 02 -CAB 02 SGG 02 -DRH 02 -DRFM 02 -DPJEJ 02 -DLCS 02 -DGB 02 -CF 02 -DGTCP 02 -DGML 02 -IGF 02 -
DGID 02 -UAC 02 -UNIPAR 02 JO 01